

Formation des membres du CSE - Santé, sécurité et conditions de travail

Santé - Sécurité au travail

🕒 DURÉE

35heures soit 5 jours répartis en 2 sessions (3 jours + 2 jours)

💰 TARIFS

Inter entreprises : 1 050 € net de TVA
Intra entreprises : nous contacter

👤 PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

Pas de pré-requis

Partenaires



Objectifs

Connaître la législation et la réglementation concernant les obligations du CSE, le rôle de ses membres en matière de **Santé, Sécurité et Conditions de Travail**.

Savoir déceler et mesurer les risques professionnels, analyser les conditions de travail.

Connaître les méthodes pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail, en tenant compte des caractéristiques spécifiques de l'activité de l'entreprise et de la branche professionnelle.

Programme

Le cadre légal et réglementation du CSE :

- Historique, création du CSE, règles de négociation collective (accord d'entreprise).
- Missions et attributions : réclamations individuelles ou collective, saisine de l'inspection du travail, droit d'alerte, + de 50 salariés attributions économique et financière, les différentes commissions ; le recours à l'expertise par le CSE compétences...
- Fonctionnement du CSE : la composition, les membres, les rôles, le règlement intérieur du CSE, les réunions, délibérer, donner un avis, le PV, la communication auprès des salariés.
- Les moyens : règles générales de fonctionnement, exercice du mandat, heures de délégations, déplacements moyens financiers et matériels, obligations, responsabilités, délit d'entrave...
- Les documents : accès aux registre, le DUERP, le rapport annuel et le programme de prévention (+ 50 salariés : la BDESE), les indicateurs.

Actions du CSE : les visites, les enquêtes, les recours, la veille réglementaire.

Les interlocuteurs et du CSE et leurs rôles :

- Les partenaires internes / les partenaires externes
- Les conditions d'un fonctionnement efficace
- Les missions dans l'organisation de la santé sécurité dans l'entreprise

Quels sont les enjeux de la prévention ?

- Humaines, financiers, réglementaire, sociétaux.
- Les 9 principes généraux de la prévention
- Savoir se positionner dans l'entreprise comme représentant du personnel CSE

Le phénomène de l'accident :

- Qu'est qu'un AT ? une MP ? définition maladie professionnelle
- Mécanisme de l'accident / mécanisme d'apparition du dommage
- Les règles et approches de la CARSAT

Les risques professionnels à priori et le Document Unique :

- Pourquoi évaluer les risques ?
- Obligation et outils d'analyse des risques
- Les différentes étapes : visite des locaux, les outils
- L'identification des risques / l'estimation des risques
- La pénibilité (C2P) présentation des RPS / les TMS
- Le nouveau rôle des Services de santé au travail (médecine du travail)
- Le choix des mesures de prévention, les formations du personnel, rappel des 9 principes de prévention

Le plan d'action

L'analyse des risques à posteriori : l'arbre des causes :

- Enquête après accident
- Construction de l'arbre des causes, recherche des mesures d'amélioration
- Quel espace de communication dans l'établissement ?

En pratique :

Faire exprimer les écarts existants entre l'organisation de la prévention de son entreprise et les bonnes pratiques. Quelle posture dans l'organisation de l'entreprise en tant que membre du CSE ?. Savoir objectiver les contraintes et les ressources dans l'exercice de ses fonctions. Comprendre la stratégie de prévention dans l'entreprise, se positionner. Mise au point d'un projet d'amélioration. Réponse aux interrogations.

Bilan de fin de formation

■ Evaluation

- Évaluations modulaires
- Attestation de formation